



## AGENDA

### Etablissement Public du Bassin de la Vienne

L'EPTB Vienne organise le 13 mai 2014 à Limoges la présentation d'une stratégie "étangs" qui consiste à assister les collectivités du bassin de la Vienne volontaires pour informer et conseiller les propriétaires d'étangs notamment dans le cadre des contrats territoriaux.

Contacts : Cédric Malraison - 05 55 06 39 42 - [c.malraison@eptb-vienne.fr](mailto:c.malraison@eptb-vienne.fr)



La FDGDON de la Haute Vienne propose des sessions de formations sur la reconnaissance et la gestion des plantes exotiques envahissantes. Ces formations gratuites se déroulent par 1/2 journées et sont réparties sur l'ensemble du département.

Vous trouverez ci joint le contenu de la formation, les dates et modalités d'inscription en suivant le lien : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/236/Contenu%20de%20formation%20V5.pdf>

Contacts : Christel Goutieras - 05 55 04 64 06 - [fdgdon87@gmail.com](mailto:fdgdon87@gmail.com) -

Site : <http://www.fredon-limousin.fr>

Formation "Réguler, gérer les plantes aquatiques exotiques envahissantes" de l'ORENVA, les 7 et 8 juillet 2014, en partenariat avec l'IFREE et le CNFPT délégation Poitou-Charentes.

Cette formation est à destination des associations et collectivités territoriales en région et hors région Poitou-Charentes pour les structures adhérentes au CNFPT. **Date limite d'inscription auprès des organismes formateurs : 15 mai 2014.**

Consultez le programme : <http://www.orenva.org/Formation-IFREE-CNFPT-2014.html>

Contacts : Léna Rabin - 05 46 87 85 39 - [LRabin@forum-marais-atl.com](mailto:LRabin@forum-marais-atl.com)

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional du Poitou-Charentes, le Forum des Marais Atlantiques co-organise avec l'association Charente Nature, **deux journées d'information sur la " Flore des zones humides " les 5 et 6 juin dans le département de la Charente** (lieu à déterminer). Elles permettront d'exposer les éléments de botanique pour la détermination et la dénomination de la flore spécifique aux zones humides et de reconnaître les plantes lors de sorties "terrain" et de pouvoir échanger sur les aspects gestion, entretien, conservation.

Contacts : Léna Rabin - 05 46 87 85 39 - [LRabin@forum-marais-atl.com](mailto:LRabin@forum-marais-atl.com)



Avec le soutien financier de ses partenaires, le CFPPA forestier de Meymac (19) propose une formation gratuite intitulée « Travaux forestiers et franchissements de cours d'eau » le vendredi 16 mai 2014. Elle est destinée aux exploitants et entrepreneurs de travaux, aux forestiers, aux techniciens de coopératives, aux techniciens ONF, CRPF, cabinet expertise et aux techniciens de rivières.

Information : [http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/238/Formation%20TMR%20%20Plaque%20formation16\\_05PDF.pdf](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/238/Formation%20TMR%20%20Plaque%20formation16_05PDF.pdf)

Le mercredi 2 juillet 2014, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) organise à Paris un colloque consacré à la nouvelle compétence attribuée aux collectivités en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Cette nouvelle compétence est issue de la Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles. Elle est confiée aux communes ou aux l'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, avec possibilité de transfert à des Etablissements Publics d'Aménagement et de la Gestion de l'Eau (EPAGE) et des Etablissements Publics Territoriaux de Bassins (EPTB). Beaucoup de responsables de collectivités s'interrogent sur les modalités de mise en œuvre de ce dispositif et sur les évolutions qui en résulteront par rapport à l'organisation actuelle.

Programme : [http://www.fnccr.asso.fr/documents/Programme\\_GEMAPI\\_2.pdf](http://www.fnccr.asso.fr/documents/Programme_GEMAPI_2.pdf)



## INFOS RÉSEAU



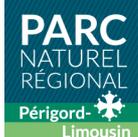
Un document à réinvestir : suite aux récentes élections municipales, de nouveaux délégués sont venus renforcer les équipes syndicales ou communautaires. Une plaquette d'information a été réalisée en 2008 par le réseau des techniciens rivières charentais à l'usage des élus des collectivités gestionnaires de cours d'eau. Ce document vise à donner les bases de la gestion de cours d'eau aux nouveaux élus.

Téléchargement : [http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/162/2014\\_Plaquette\\_Elus\\_riviere\\_A3+%281%29.pdf](http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/162/2014_Plaquette_Elus_riviere_A3+%281%29.pdf)

- Le Parc naturel régional Périgord-Limousin recrute un(e) chargé(e) de mission eau et milieux aquatiques. Il succédera à Eric Bonis jusqu'alors en poste.

- Le Parc naturel régional Périgord-Limousin chargé(e) de mission « zones humides et Natura 2000 ». Les postes sont en CDD de trois ans renouvelable. Ils sont basés à La Coquille (24).

Consulter les offres : <http://www.pnr-perigord-limousin.fr/Le-Parc/Emplois-et-marchés-publics/Les-emplois>



## LA SUITE...



Le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud (S.B.O.S.) recrute un(e) technicien(ne) milieux aquatiques. Il est à pourvoir à compter du 1er juin 2014. Le poste est basé à Segré (49).

Consulter l'offre : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/234/SBOS%20offre%20techn%20milieux%20aquatiques.pdf>

Contacts : Régine Tiélequine, directrice du S.B.O.S. – 02 [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr)



Le Syndicat Mixte de la Vallée du Loing (SIVLO) recrute un(e) technicien(ne) rivières. Le poste est basé à Montargis (45). Il ou elle viendra renforcer l'action des quatre techniciens de rivières en poste.

Consulter l'offre : <http://www.cpa-lathus.asso.fr/tmr/fichiers/114/235/Offre%20d%27emploi%20technicien%20rivières%20SIVLO.pdf>

Contacts : Pierre MALO – 0238951162 – 0670880254 – [p.malo@sivlo.fr](mailto:p.malo@sivlo.fr)

Etablissement Public  
du Bassin de la Vienne

A compter du 1er juin 2014, l'EPTB Vienne changera de locaux.

Sa nouvelle adresse est : 16 rue Soyouz, Parc ESTER technopôle 87068 LIMOGES.



EPIDOR  
la rivière solidaire  
sud'eau,2

Dans le cadre du programme européen de coopération SUD'EAU 2, l'EPTB Dordogne (EPIDOR), au côté de 7 entités et institutions appartenant à l'Espagne, au Portugal et à la France, souhaite développer l'implication des acteurs locaux dans l'amélioration de l'état des rivières. A travers ce programme, EPIDOR a lancé une enquête sociologique auprès de 4500 riverains de l'Isle, de la Dronne et de la Belle pour mieux connaître leur perception de l'état et de la gestion des rivières. Les résultats permettront à EPIDOR et à la CLE du SAGE Isle Dronne de mieux travailler avec les riverains, qui sont les acteurs de premier rang de la préservation des rivières.

Informations complémentaires : <http://www.eptb-dordogne.fr/contenu/index/idcontenu/257> et <http://www.sudeau.eu/fr/>

Contacts : Mélanie Ozenne – [m.ozenne@eptb-dordogne.fr](mailto:m.ozenne@eptb-dordogne.fr)

La Fédération de pêche d'Indre et Loire vient d'achever son programme de restauration des annexes hydrauliques sur la Vienne et Loire (2009-2013).

Ce travail a permis la restauration et l'entretien de plus de 40 annexes hydrauliques. Les travaux, l'entretien, le suivi, l'animation ont permis de mettre en œuvre un programme dense sur les deux axes majeurs du département : la Loire et la Vienne. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Centre sont les piliers financiers de ce programme de restauration. N'oublions pas la participation financière des pêcheurs tant au niveau national (Fédération Nationale de la Pêche en France et des fonds EDF/FNPF) que local (AAPPMA de la Loire et de la Vienne).

Vous pourrez ainsi retrouver un film de 20 minutes retraçant ces 5 ans sur le site internet de la Fédération de pêche d'Indre et Loire : [www.fedepeche37.fr](http://www.fedepeche37.fr)

Contacts : Grégoire Ricou - 02 47 05 33 77 - 06 14 42 37 19 - [g.ricou@fedepeche37.fr](mailto:g.ricou@fedepeche37.fr)



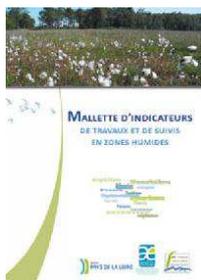
Créée par le Forum des Marais Atlantiques avec le soutien de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire, la « Mallette d'indicateurs de travaux et de suivis en zones humides » présentée sous la forme d'un recueil de fiches indicatrices a été élaborée avec l'aide des acteurs locaux et sur la base d'expériences territoriales.

Elle s'adresse aux différents gestionnaires de territoires confrontés à la nécessité de suivre l'état des zones humides et d'évaluer les effets de leurs travaux de restauration et d'entretien. Les fiches de la Mallette permettent de suivre la qualité des milieux humides et d'évaluer les politiques (volets Milieux Aquatiques des Contrats Territoriaux, des Contrats Régionaux de Bassin Versant et autres outils de gestion) aussi bien sur le volet « eau » que sur le volet « biodiversité » du territoire de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région des Pays de la Loire.

Téléchargement : <http://www.forum-zones-humides.org/escale/speciale/mallette.html>

Contacts : [aduriez@forum-marais-atl.com](mailto:aduriez@forum-marais-atl.com) - 05 46 87 08 00

Sites : [fma@forum-marais-atl.com](mailto:fma@forum-marais-atl.com) / [www.forum-zones-humides.org](http://www.forum-zones-humides.org)



Fin mars, la situation quantitative des eaux souterraines est la plus favorable depuis ces 14 dernières années. 92,3% des piézomètres indiquent un niveau supérieur à la moyenne interannuelle, et 2,6% des niveaux sont inférieurs. En raison d'un mois de mars relativement sec, une tendance à la baisse des niveaux des nappes est observée. En lien direct avec l'évolution pluviométrique, les débits ont été élevés début mars, puis n'ont cessé de baisser depuis. Les débits moyens mensuels restent cependant proches à supérieurs aux normales saisonnières.

Pour se tenir informé de la situation de l'eau en Poitou-Charentes, vous pouvez consulter le site dédié à l'eau en région : [www.eau-poitou-charentes.org](http://www.eau-poitou-charentes.org) et le site Info Eau pour suivre les niveaux d'eau et les mesures de restrictions à la commune en région : <http://info.eau-poitou-charentes.org>

Contacts : Carine Fortin - 05.49.49.61.06 - [fortin@observatoire-environnement.org](mailto:fortin@observatoire-environnement.org)